

Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **39 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial

Les mesures libératoires du 23 juillet dernier, consolidées par celles du 1^{er} octobre, ont porté le taux des importations en France exemptes de tout contingentement quantitatif à 95 %, la comparaison étant faite d'après l'année de référence 1948.

On peut en conséquence estimer que le trafic commercial franco-suisse est, dans la pratique, libéré de contingentement dans une proportion d'environ 70 %. Selon toutes probabilités, ce taux sera encore élargi au cours des mois prochains et dans le courant de l'année prochaine on peut espérer que la libération sera quasi totale.

Cette évolution est heureuse. Elle présente toutefois un aspect sur lequel nous aimerions insister.

Dans le domaine commercial il existe la même opposition entre liberté et sécurité que l'on retrouve dans la vie sociale par exemple ou la vie philosophique. Le contingentement français a apporté à quelques secteurs de l'industrie suisse des limites à l'abri desquelles s'effectuaient des transactions peu importantes en volume mais assez sûres, car les besoins de l'acheteur couvraient largement les offres et plutôt que lutte entre concurrents il y avait en quelque sorte coopération entre eux pour satisfaire aux demandes.

Les barrières abaissées, les principaux obstacles administratifs aplanis, il faut réapprendre à utiliser la liberté et se convaincre qu'elle ne va jamais sans audace, sans esprit d'initiative, voire peut-être même sans sacrifice. A ce prix, et quelle que soit la situation faite aux concurrents par les mesures nationales ou supra-nationales, on ne peut être perdant dans le maintien ou la conquête d'un marché.

A la rentrée des classes, le 15 septembre dernier, on a pu affirmer qu'un Français sur cinq allait à l'école. Ce fait en dit long sur la poussée démographique qui anime la France. Dans quelques années elle sera le pays le plus jeune d'Europe. Elle devrait continuer de figurer parmi les meilleurs clients de la Suisse. Pour reprendre une formule populaire on a alors envie de s'écrier : « A nous de jouer ! »

Or, durant les huit premiers mois de cette année-ci, les exportations suisses en France ont marqué une diminution de 2,6 % par rapport aux huit premiers mois de 1958 (année de contingentement total). Durant le même laps de temps les importations françaises de produits allemands ont augmenté de plus de 18 %.

Par la force des choses, la politique commerciale suisse en France est demeurée jusqu'alors sur la défensive. Il est l'heure de passer à l'offensive et de multiplier — ou de rendre plus percutantes encore — les actions de propagande en faveur des produits suisses, en même temps qu'il convient d'étendre par secteur géographique et par produit études de marchés et études de motivation.

La Chambre de commerce suisse en France est toute désignée pour accomplir ces tâches d'intérêt général. Elle est prête d'ailleurs à s'y dévouer, plus encore que par le passé et est à la disposition de ses adhérents pour examiner avec eux la situation exacte de leurs branches d'activité et ses possibilités de développement en fonction des conditions de la concurrence européenne.

Chambre de commerce suisse en France